



## PSYCHOLOGUES : L'HUMAIN AU CENTRE 29 SEPTEMBRE 2022

*Après les actions des 10 juin 2021, 28 septembre 2021, 10 mars 2022,  
poursuivons notre mobilisation le 29 septembre 2022 !*

Le gouvernement tient un double discours pour faire croire que les psychologues sont désormais mieux reconnus dans la société, qu'ils sont associés et favorables aux dispositifs et conditions de travail qu'en réalité il nous impose ! Ça suffit, nous refusons cette instrumentalisation, nous exigeons une véritable prise en compte de la dimension psychologique dans les politiques publiques et le respect de notre profession.

### Rappelons que :

- ▶ spécialistes en sciences humaines, dotés d'une richesse de compétences et d'orientations diverses, les psychologues étudient et traitent du fonctionnement psychique dans différents champs de la société ;
- ▶ que leur diplôme, sanctionnant 5 années d'études, leur confère un titre unique de psychologue ;
- ▶ qu'ils sont autonomes quant à leurs méthodes et outils et indépendants quant à leurs décisions d'intervention ;
- ▶ que dans les fonctions publiques, ils interviennent dans de multiples services et différents champs d'activités (prévention, soin, éducation, justice...) : l'organisation du travail et l'encadrement hiérarchique doit être en lien avec leur statut et leurs missions.

Nous dénonçons l'augmentation des tâches, la dégradation des conditions d'exercice, la précarité d'emploi dans tous les secteurs.

### NOUS REVENDIQUONS :

- la revalorisation des rémunérations à la hauteur de notre qualification et des responsabilités qui nous sont confiées ainsi qu'une harmonisation des grilles des trois fonctions publiques permettant le passage d'une fonction publique à une autre dans les mêmes conditions de traitement,
- la prise en compte des années d'études dans le calcul de notre retraite,
- l'augmentation des postes de psychologues dans toutes les structures de service public et tous les secteurs,
- un accès direct au psychologue, pris en charge par la Sécurité Sociale, dans les structures publiques comme conventionnées, sans limitation du nombre et de la durée des entretiens, et sans prescription médicale, ainsi que la mise en œuvre d'une politique de prévention indispensable pour la population,
- le respect de la pluralité des orientations théoriques et des techniques thérapeutiques.

**L'humain n'est pas une statistique ! Remettons l'humain au centre !**